

# L'ECHO BOMBONNAIS



JUIN 2024

Chères Bombonnaises, chers Bombonnais,

Aujourd'hui, c'est l'été... d'après les calendriers...  
Pourtant, il pleut depuis des jours et des jours...

Nous ne devons pas retourner aux urnes avant  
2026 et 2027... Pourtant, le 30 juin et le 07 juillet  
2024, les législatives nous attendent...

Dans quel monde vivons-nous ? Un monde  
d'incertitudes dans lequel l'avenir est plus  
qu'imprévisible, un monde où certains peuples  
s'entretuent, où les hommes détruisent l'équilibre de  
l'écosystème... La liste pourrait être longue.

Alors, parfois je me dis, que vais-je écrire dans ce  
petit édito ?

Alors, parlons de Bombon, de la commune, du  
village, de ce que l'équipe municipale fait pour, vous  
cher(e)s administré(e)s.

Le budget a été voté en début d'année, il a fallu  
serrer très fort certains postes mais les impôts  
communaux n'ont pas été augmentés. Certes  
d'autres l'ont été mais de notre côté, au conseil, nous  
avons tous souhaité de ne pas ajouter une pierre à  
l'édifice de l'inflation.

A propos d'édifice vous verrez dans ces pages  
que les travaux avancent bien, que ce soit le local  
technique ou la station d'épuration. Même pour la rue  
de Forest l'enfouissement qui a peiné à recevoir ses  
candélabres est bientôt terminé.

D'autres travaux sont prévus mais nécessitent  
davantage de temps pour être menés à bien : l'église  
tout d'abord dont les boiseries sont terriblement  
attaquées par la vrillette, un insecte xylophage .  
Nous avons confié à une Architecte du patrimoine  
une étude pour établir un diagnostic. Sachant que  
l'église est classée, rien ne sera simple quand il  
s'agira d'entamer des travaux touchant au mobilier.

Le gros chantier, qui va prendre au moins trois  
années, concerne la voirie : la VC 1 menant à la  
408, la rue du moulin et la rue de Provins sont les  
portions les plus abîmées à la limite, pour la VC1,  
potentiellement dangereuse .

Et pendant ce temps Bombon vit au rythme de  
ses commerces de ses fêtes, des activités de son  
espace culturel et social. Notre village va se parer  
de ses plus beaux massifs pour concourir aux  
villages fleuris : le 1<sup>er</sup> juillet peut-être fera-t-il partie  
des villages récompensés. A ce sujet si vous avez  
la possibilité et le temps de nettoyer devant votre  
maison, votre trottoir, le travail des agents en serait  
facilité... Et du travail ils en ont !!

Tiens ,je reviens à mon point de départ : la pluie  
qui encourage les herbes folles à devenir encore  
plus folles...

Et à propos des législatives, n'oubliez pas d'aller  
voter, c'est un droit si précieux ! Ne l'oublions jamais !

Malgré un climat peu enclin à l'optimisme, je vous  
souhaite une bonne lecture de cet écho et un très bel  
été, qui arrivera, sans aucun doute !

<b>Le mot de Madame la Maire</b> .....	2
<b>Vie communale</b> .....	3
Commémoration du 8 mai .....	3
Fête du Village .....	4
Fête de la musique .....	5
L'adressage .....	6
Mots croisés .....	6
<b>Projets communaux</b> .....	7
La future station d'épuration (STEP).....	7
Local technique.....	7
L'Eglise .....	8
Le contrat rural : CoR.....	8
<b>Citoyenneté et vie publique</b> .....	9
Le CCAS .....	9
Le CCAS et les jeunes.....	9
Les élections Législatives .....	10
Solution des mots croisés .....	11
Les chats.....	12
<b>Bien vivre sur sa planète et dans son village</b> .....	12
Transformation de la raffinerie de Grandpuits .....	12
Les 5 herbes indésirables .....	13
<b>Histoire</b> .....	14
Lénine à Bombon .....	14
L'affaire de Bombon (suite et fin) .....	16
<b>Vie associative</b> .....	18
Le foyer rural .....	18
Amitiés bombonnaise	
Concours de pétanque .....	18
Le 61 bis .....	19
<b>Infos pratiques</b> .....	20
L'Essentiel.....	20
Un food truck à Bombon .....	20
Annuaire des entreprises, artisans et commerçants .....	21
MCCMS (mutuelle santé).....	22
La Maison d'Anne .....	23
<b>Numéros et contacts utiles</b> .....	24
Etat civil.....	24
Numéros et contacts utiles.....	24

## COMMÉMORER LE 8 MAI 1945

Pour perpétuer le souvenir de la capitulation Allemande et de la fin de la guerre, de nombreux Bombonnais et Bombonnaises se sont retrouvés devant le monument aux morts ce 8 mai 2024.

L'horaire avait été modifié pour permettre aux pompiers du centre de secours de Mormant de se partager selon les communes, ainsi avons-nous eu le grand plaisir de les voir nombreux à nos côtés.



Le Lieutenant Gully n'avait pas hésité à déployer une grande partie de ses hommes, les véhicules étaient stationnés près du monument, prêts à l'intervention.

Un grand merci au Lieutenant et aux pompiers venus jusqu'à Bombon.



Pour cette cérémonie, nous voulions que la jeunesse soit représentée. Ils étaient là, pour porter le drapeau, pour déposer les gerbes et aussi pour montrer leur attachement à l'histoire et rappeler le courage des résistants. Camille a lu le texte qu'elle avait rédigé dans ce sens et ce fut un grand moment d'émotion, nous la remercions de l'avoir fait naître par des mots très touchants.



Nous espérons, pour la commémoration du 11 novembre, que nos jeunes répondront aussi présents.

C'est tellement important que la mémoire soit entretenue ! Le Maréchal Foch et Winston Churchill en martèlent la réalité :

« Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir », « un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre. »

### Texte écrit et lu par Camille :



*« Nous nous retrouvons aujourd'hui, en ce 8 mai 2024 afin d'honorer aussi la mémoire de ces français qui, combattant chacun de leur propre façon, se sont, il y a 79 ans de cela, illustrés à jamais par leur courage, leur bravoure, et ont forgé ce monde dans lequel nous continuons de nous épanouir jour après jour. Tous compatriotes et en quête de liberté lors de ce contexte de guerre totale, femmes, hommes et même parfois enfants, résistants, ont mis en péril leur vie sans y être contraints. Par leur force, leurs actions dans leurs réseaux, dans leurs mouvements, ces héros ont*



*su préparer, organiser le retour de la victoire et protéger cette si chère république en incarnant toutes ses valeurs. Lucie Aubrac, Jean Moulin, Daniel Cordier, Germaine Tillion et tant d'autres, célèbres ou anonymes. Ces sauveurs dont les actes seront gravés à jamais dans notre histoire, le resteront également dans nos esprits, et leurs récits se feront répétés encore et encore, afin de faire perdurer le souvenir de cette France et avant tout, de ces citoyens et leur volonté inébranlable. »*



## FETE COMMUNALE

Le 1<sup>er</sup> et 2 juin 2024 s'est déroulée la fête communale, elle fut malheureusement gâchée par le mauvais temps.

Tout avait bien commencé, les forains s'étaient installés dès le vendredi soir et avaient démarré les manèges à la sortie de l'école.

Le **samedi après-midi** : début des festivités, les manèges fonctionnaient à plein régime, la mairie avait offert un ticket de manège à tous les enfants .

Dans la cour de l'école s'était installé **JEF JARRY**. Ce magicien illusionniste a présenté un très beau spectacle très varié : de mentaliste, à sculpteur sur ballons, en passant par la magie des oiseaux et des animaux, il a fait le bonheur des enfants et des plus grands malgré une pluie incessante.



A 19h30, la soirée musicale qui était initialement prévue en plein air s'est finalement déroulée dans la salle polyvalente. Deux orchestres l'animaient : les amis du Conservatoire de Montereau **COOL BOPPERS** et **JOHAN DOUSEDAN TRIO**. Le repas préparé



et servi par **Nicolas** et son équipe de **L'ESSENTIEL** fut délicieux. Merci à eux pour ce moment de convivialité.



Le **Dimanche 2 juin 2024**, dans la cour de l'école, a eu lieu le traditionnel jeu de quilles avec un temps toujours capricieux, cependant, la motivation des participants n'en a pas été altérée.

M. Alain RAFFIN remporta aisément le concours. La fanfare "**VENT DE PANIQUE**" anima l'après-midi et dans la soirée un pot de l'amitié fut offert par la Mairie à tous les participants.



## FETE DE LA MUSIQUE

Après une installation de la fête de la musique sous une véritable mousson, le soleil est apparu et le temps est resté sec du milieu d'après midi jusqu'en fin de soirée.



## L'ADRESSAGE : L'APPLICATION DE LA LOI

### Que dit la loi ? :

Le décret du 11 août 2022 « relatif à la mise à disposition par les communes des données relatives à la dénomination des voies et à la numérotation des maisons et autres constructions » précise les modalités d'application de l'article 169 de la Loi 3DS :

- Les communes de moins de 2 000 habitants disposent d'un délai de six mois, pour transmettre leur Base Adresse Locale, fichier contenant tous les noms de voies et numéros de locaux de la commune, pour la première fois.

Des livraisons déposées chez le voisin, les secours arrivant en retard, etc... Certaines et certains d'entre nous rencontrons des problèmes plus ou moins graves, de façon plus ou moins récurrente. Dans le cadre de l'adressage national un groupe de travail composé de conseillers municipaux et emmené par Denis Pasquier réalise un travail de fourmi pour passer en revue

l'ensemble des rues, chemins et impasses de notre village afin de viabiliser, normaliser les données d'adressage.

Ce travail est long, nous avons dépassé la date limite du 1<sup>er</sup> juin mais avons déjà beaucoup travaillé et une partie de ce travail a été envoyé à l'État.

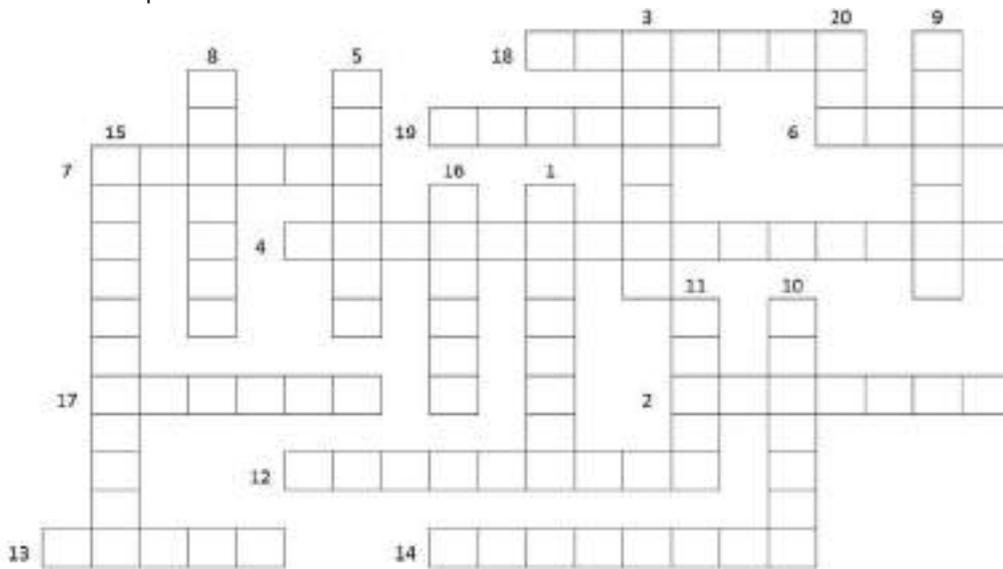
Dans les semaines passées et celles à venir il se peut que des membres du conseil viennent vous voir pour discuter d'éventuels problèmes que vous pourriez rencontrer.

Toutes les adresses ne seront pas modifiées, ce ne sont que des modifications à la marge qui ne se feront jamais sans que vous en soyez informés et sans discussion avec les administrés concernés.



## HISTOIRE DE JOUER

Toutes les réponses sont en lien avec notre commune



- 1 - Ferme médiévale fortifiée
- 2 - Saint patron de l'église
- 3 - Château devenu maison de retraite
- 4 - Des scènes de ce film ont été tournées à Bombon
- 5 - Autre nom du prieuré augustinien de Notre Dame de Tréhans
- 6 - Son bâton de maréchal lui a été remis dans la cour d'honneur du château
- 7 - Il a séjourné dans le village en 1909
- 8 - Célèbre abbé de La Complainte du curé de Bombon
- 9 - Ru qui traverse notre commune

- 10 - Notre canton
- 11 - Elle était cultivée sur la vallée d'Ancoeur
- 12 - Châtelain de Montjay
- 13 - Dans cette ferme, on faisait son beurre le mardi
- 14 - Dans les années 50, il commandait la compagnie des sapeurs pompiers bénévoles
- 15 - Nom du ballon à hydrogène qui atterrit le 29 juin 1947
- 16 - La dernière ferme en activité
- 17 - Il est en pleine restauration
- 18 - Le général Bigeard remit à ce centenaire la croix de la légion d'honneur
- 19 - Pierre-Marie et Pierre-Louis, deux maires de notre commune
- 20 - A l'intérieur de l'église, elle est du 12<sup>e</sup> siècle

## STEP

Quelques nouvelles de la future station d'épuration de notre commune....

Le basculement entre l'ancienne et la nouvelle station se fera certainement entre la deuxième et troisième semaine de juillet.

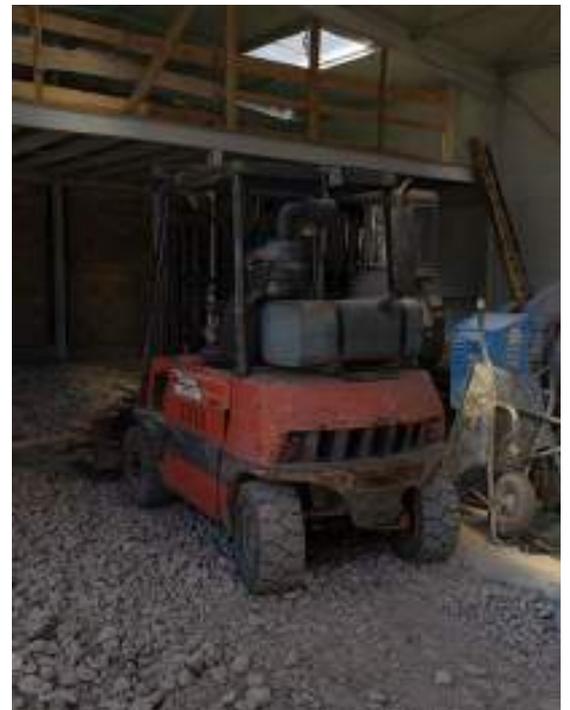
À venir prochainement, les peintures, bardage bois et végétalisation du site.



## LE LOCAL TECHNIQUE

Sa construction avance à grands pas !

Il est maintenant hors d'eau, les fenêtres sont posées... Les préparations pour le dallage et les réseaux sont au point... D'après notre maître d'œuvre l'ensemble devrait être totalement opérationnel à la mi-septembre.



## L'EGLISE

Nous vous avons déjà informés de la nécessité d'intervenir pour traiter les boiseries, les bancs, les planchers et d'une façon générale tout ce qui est en bois dans l'église.

L'infestation est telle que nous avons dû rubaliser une partie du chœur pour pallier le risque d'accident : le bois est dégradé, il est devenu fragile, des trous se sont formés dans le plancher et y marcher peut-être dangereux.

Une architecte du patrimoine a été missionnée par la commune pour analyser le processus et proposer des solutions pour endiguer le phénomène d'infestation. Elle a commencé son travail la semaine dernière et il lui faudra plusieurs mois pour parvenir à établir un diagnostic. Le coût de son étude devrait être subventionné à 80 % par la préfecture de Région et par le Conseil départemental. La première subvention nous a déjà été accordée.



## LE CONTRAT RURAL : LE CoR

Comme nous l'avons déjà reconnu à plusieurs reprises dans les échos précédents, l'état de la voirie, est notre point faible. Chacun le sait, il suffit de se promener un peu dans le village pour s'en rendre compte.

Mais pour entamer des travaux de voirie il faut avoir un budget conséquent, c'est-à-dire en avoir terminé avec les opérations entamées depuis le début du mandat comme l'enfouissement ou le local technique.

C'est la raison pour laquelle nous venons de prendre une délibération lors du dernier conseil du 20 juin qui nous permet de lancer un contrat rural. Un maître d'oeuvre a été choisi pour suivre les projets.

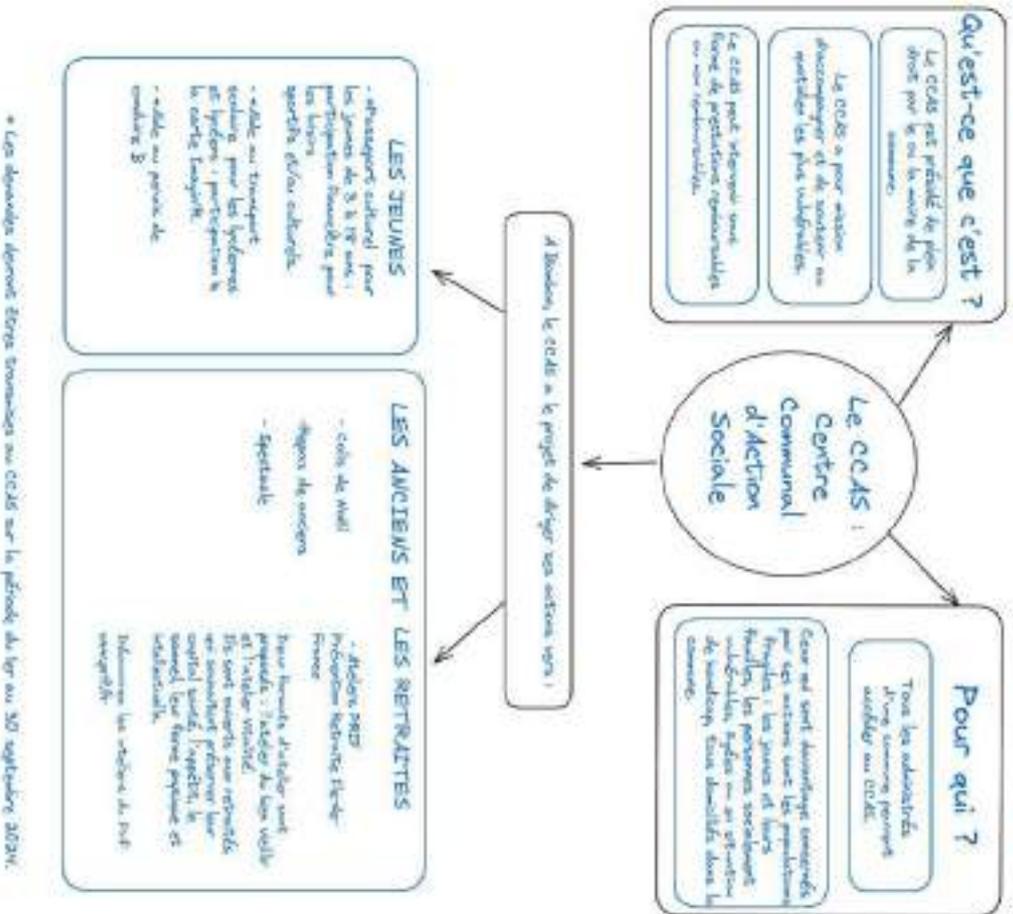
Chaque contrat peut inclure plusieurs projets à réaliser sur 3 à 5 ans, ces projets concernent la VC1, la rue du moulin et la rue de Provins (jusqu'à la rue de Mormant).

Il est décidé de faire au mieux, notamment sur la VC1 de capter la source pour éviter que l'eau ne réapparaisse sur le bitume comme c'est le cas actuellement.

Les subventions dépendent de la Région et du département et peuvent s'élever jusqu'à 70 %.



## CCAS



## AIDES MISES EN PLACE A COMPTER DE LA RENTREE SCOLAIRE 2024/2025

Les demandes devront être transmises au C.C.A.S. du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2024

### AIDE AU FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE

pour les lycéen(ne)s sans condition de ressources, habitant Bombon, empruntant les transports scolaires et disposant de la carte Imagin'R

**50 € pour tous les lycéen(ne)s**



**Justificatifs à fournir :** certificat de scolarité, relevé d'identité bancaire et attestation de paiement de la carte Imagin'R

### PASSEPORT JEUNE, CULTUREL ET SPORTIF

pour les jeunes Bombonnais(e)s âgés de 3 à 18 ans. Cette aide sera versée aux familles concernées.



**25 € pour les jeunes qui pratiquent une activité culturelle et/ou sportive à Bombon ou dans une autre commune**

**Justificatifs à fournir :** sur présentation de la licence ou attestation de l'activité choisie et relevé d'identité bancaire

### AIDE POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE B

pour les jeunes, habitant Bombon, âgés de 17 à 25 ans

**100 € pour les jeunes inscrits au permis de conduire B**



**Justificatifs à fournir :** Attestation de paiement auprès de l'auto-école et relevé d'identité bancaire

## ELECTIONS LÉGISLATIVES

Le **30 juin et le 7 juillet** seront organisées les élections des 577 députés :

Ces 577 députés représentent les Français à l'Assemblée nationale, chacun est élu dans une circonscription.

Bombon appartient à la 3<sup>e</sup> circonscription de Seine et Marne (qui en compte 11).

Ils exerceront un mandat national d'une durée de cinq ans, sauf en cas de dissolution de l'Assemblée.



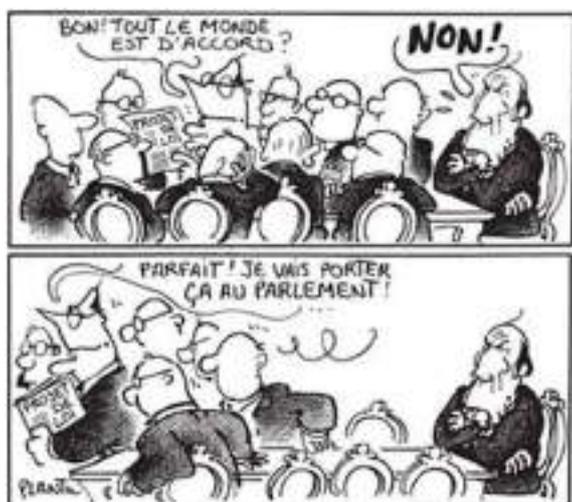
### Pourquoi voter ?

Le Président de la République est élu, mais quels sont ses pouvoirs ? Et les députés, à quoi servent-ils ?

Le Président de la République, c'est le chef de l'Etat, il est aussi le chef des armées. C'est lui qui nomme le premier ministre, qui est chef du gouvernement. Mais le gouvernement a besoin d'avoir la majorité à l'Assemblée pour mettre en œuvre sa politique.

Lorsque le Président de la République n'a pas la majorité à l'Assemblée, et que la majorité lui est opposée, cela conduit à une cohabitation. Trois cohabitations ont eu lieu en France : 1986, 1993 et 1997.

Voyons ce qu'il s'est passé par exemple, en 1986, lors de la Présidence de François Mitterrand. La gauche n'ayant pas obtenu une majorité de députés, le Président a été contraint de nommer un premier ministre de droite : Jacques Chirac. Celui-ci a ainsi pu faire voter des lois à l'Assemblée contre l'avis du Président de la République.



### Observons les compétences des députés

S'ils sont élus localement, **les députés représentent la Nation tout entière.**

Les députés ont notamment les compétences suivantes :

- Ils votent les lois,
- Ils ont la possibilité de déposer des **propositions de lois**,
- Ils peuvent proposer, par **amendement**, des modifications aux textes examinés et **prendre la parole**, en séance publique ou en commission ;
- Après le vote d'une loi, 60 députés peuvent saisir le **Conseil constitutionnel** pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution ;
- Ils peuvent interroger le Gouvernement, examiner son action au sein d'une **commission**, et, dans le cas du rapporteur spécial de la **commission des finances**, contrôler l'emploi de l'argent public ;
- Ils peuvent également proposer une **motion de censure**, soumise au vote de l'ensemble des députés, afin de mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.

Nos impôts et taxes (TVA) sont les ressources dont dispose l'Etat pour mener sa politique. Mais qui décide de l'utilisation de cet argent ?? C'est le Parlement (Assemblée nationale et Sénat) qui vote le budget présenté par le gouvernement.

Voter aux élections législatives, c'est donc, pour le citoyen, le moyen de faire entendre sa voix à l'Assemblée, c'est peser sur le vote des lois, du budget de l'Etat, et aussi sur le choix du 1<sup>er</sup> ministre.



Ne pas voter aux élections législatives, c'est donner un chèque en blanc à ceux qui s'exprimeront, c'est les laisser décider des lois auxquelles je devrai me soumettre.



**Quelques exemples de ce qui va se faire à l'Assemblée Nationale ou de ce qui s'est fait :**

Les principaux projets qui reprendront après la mise en place de la nouvelle Assemblée (18 janvier) :

- Projet de loi sur la fin de vie : comment gérer l'**accompagnement en fin de vie**
- Commission d'**enquête sur l'antisémitisme** dans l'enseignement supérieur : le respect des valeurs de la République dans les établissements scolaires supérieurs
- Commission d'**enquête sur l'aide sociale à l'enfance** : évaluation des dysfonctionnements de la protection de l'enfance
- Proposition de loi transpartisane sur les meublés touristiques : **loi Airbnb**
- Proposition de **loi contre les PFAS** : la fabrication, l'exportation ou l'importation des polluants "éternels"
- etc. consulter les autres projets de lois sur Internet

Les lois précédemment votées :

- livraison d'armes à l'**Ukraine**
- loi constitutionnelle relative à la liberté de recourir à l'**interruption volontaire de grossesse**

Vous pouvez retrouver les votes de vos députés sur le site de l'assemblée nationale

## Comment le scrutin est-il organisé ?

Les députés sont élus au **suffrage universel direct** lors d'un scrutin majoritaire à deux tours organisé dans 577 circonscriptions.

Le premier tour : le **30 juin**

**Pour être élu au premier tour**, un candidat doit obtenir **plus de 50 % des suffrages exprimés** avec un nombre de voix au moins égal à **25 % des électeurs inscrits**.

Le second tour : le **7 juillet**

Le second tour est organisé **une semaine après le premier**, dans toutes les circonscriptions où aucun candidat n'a été élu au premier tour.

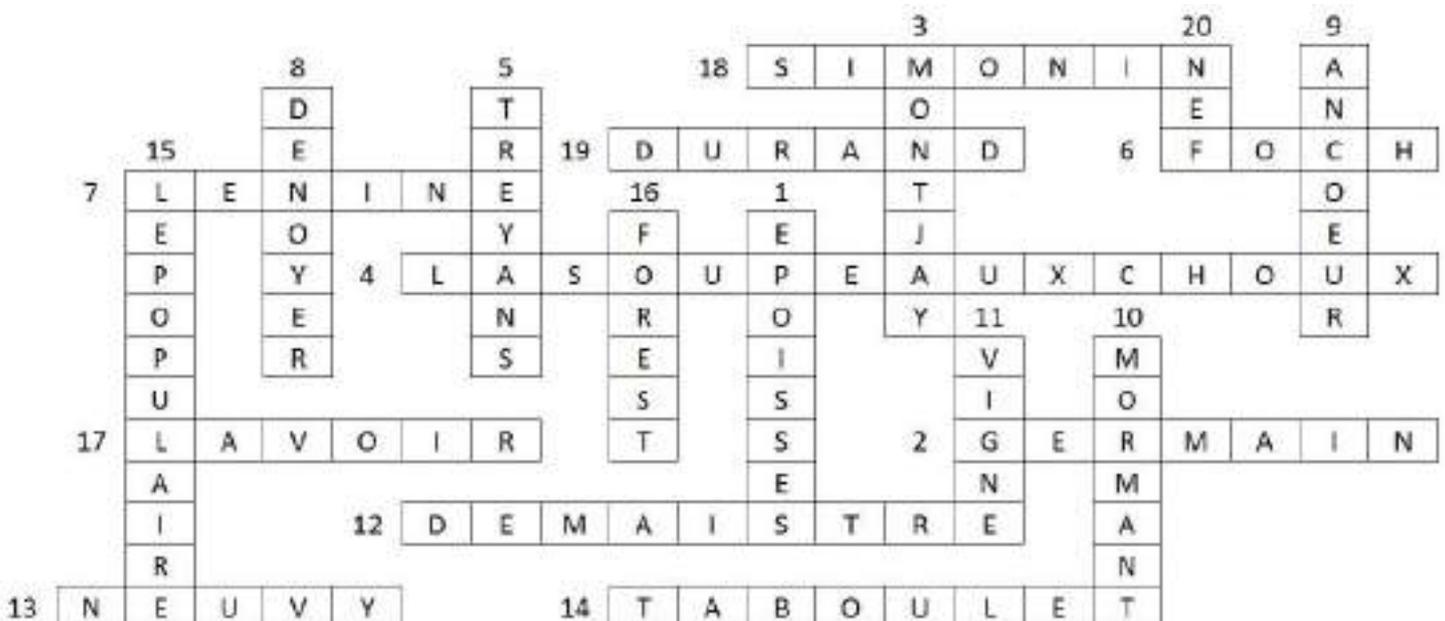
Peuvent se présenter à ce second tour les **candidats arrivés en tête du premier tour** et les autres candidats ayant obtenu un nombre de voix au moins égal à **12,5 % des électeurs inscrits (attention : INSCRITS... PAS VOTANTS)**.

Le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est élu. Le plus âgé des candidats est élu en cas d'égalité.

**VOTEZ ! VOTEZ ! VOTEZ ! VOTEZ !**  
**VOTEZ ! VOTEZ ! VOTEZ !**  
**VOTEZ ! VOTEZ !...**



## Solutions des mots croisés



## LES CHATS

Cet article s'adresse à tous ceux, fort nombreux qui aiment les animaux et en particulier les chats, mais aussi à ceux, et c'est leur plus grand droit, qui ne les aiment pas.

A Bombon, comme dans de nombreux villages de Seine et Marne, les habitants sont confrontés à une recrudescence de chats qui vivent en liberté et en toute insouciance, mais qui n'ont pas de propriétaires. Ils ne sont pas méchants, mais bien malgré eux ils occasionnent quelques nuisances pour leur entourage.

Ces chats semi-appivoisés, sont issus de portées de chatons, provenant de chats et de chattes domestiques qui n'ont pas été stérilisés. Ils n'ont pas été adoptés et se retrouvent un jour, à la rue, sans d'autre option que de se débrouiller comme ils peuvent. Un jour ils se reproduisent, et ont à leur tour des chats qui se reproduiront eux aussi, et c'est un cercle sans fin.

SAUF, si, tous les propriétaires de chats, prennent la sage décision de faire stériliser leur animal. Le cercle infernal prend fin.

Il faut savoir, qu'un chat stérilisé devient plus casanier. La plupart du temps, il préfère rester chez lui plutôt que de disparaître pendant plusieurs jours. Son urine est beaucoup moins malodorante. Il devient moins bagarreur.

En conséquence, il dérange moins nos chers voisins, il attrape moins de maladies transmises par les autres chats, il ne se reproduit plus inconsidérément, et surtout, il devient un vrai chat domestique, affectueux, câlin, et heureux d'être chez lui.

Mesdames, et Messieurs les propriétaires de chats, je fais appel à votre sens civique, votre amour commun pour nos gentils animaux, et au respect que vous portez pour vos voisins, afin de prendre la bonne décision : **celle de faire stériliser votre chat.**



O'Malley un chat que certains d'entre nous connaissent bien.

Il a environ 3 ans. Il est maintenant, soigné, stérilisé, vermifugé et donc adoptable !

*PS : les chattes peuvent se reproduire dès leurs premières chaleurs, qui peuvent survenir quand elles n'ont que 4 mois. Elles peuvent avoir entre 3 et quatre portées de 4 à 8 chatons par an. Ainsi, un couple qui donne naissance à 12 chatons en un an, peut avoir 144 "petits-enfants" l'année suivante, 1728 la 3ème année... Résultat : 11 millions de chats errants en France, qui chassent des oiseaux et se retrouvent responsables de la disparition de nombreuses espèces. Et beaucoup meurent écrasés, ou de faim, de maladie.*

Une Bombonnaise propriétaire de chats convaincue que l'homme et l'animal peuvent vivre en parfaite harmonie.

## BIEN VIVRE SUR SA PLANETE ET DANS SON VILLAGE

### RAFFINERIE DE GRANDPUITS

Quelques mots pour vous parler de la raffinerie de Grandpuits et de sa transition écologique.

#### Plus de 50 ans d'histoire !

Inauguration par le premier ministre Georges Pompidou en 1967.

2020 !! Décision d'arrêter la production de produits pétroliers et projet de reconversion.

#### 4 grands thèmes sont à l'œuvre :

- Centrale solaire de 30 ha pour une consommation équivalente de 7 000 foyers
- Production de bioplastiques biodégradables et recyclables à partir de sucre et d'amidon.
- Recyclage de déchets plastiques par pyrolyse (environ 15 000 t par an).
- Unité de production de biocarburants (environ 400 000 t par an) alimentée par des graisses animales, des huiles de cuissons usagées et des huiles de types colza.

Ajouté à ce projet une unité de fabrication d'hydrogène bas carbone.

Nous ne sommes pas encore à l'heure du zéro pétrole en France mais nous tenons à souligner l'ensemble de ces projets :-).



## LES 5 HERBES INDESIRABLES

### Cinq enquiinantes....

Je vais vous présenter quelques plantes de vos jardins. Si si, elles y sont. Ce sont la Chélidoine, la Potentille, le trèfle, le lamier blanc et le liseron. Très communes ! Et non, ce ne sont ni des mauvaises herbes, ni des indésirables. Pendant longtemps, la plupart d'entre elles étaient recherchées, précieuses pour la cuisine, la fabrication de remèdes pharmacologiques, l'artisanat du bâtiment, du vêtement, ... Elle ne nous « servent » malheureusement plus aujourd'hui. Nous avons préféré la chimie du médicament, l'industrie de l'agroalimentaire et les matériaux de synthèse. Nous avons oublié leurs noms et leurs vertus alors que ces précieuses poussent gratis devant nos terrasses. Appelons les donc « les enquiinantes » car, en effet, leur incroyable vitalité est parfois agaçante.

Commençons par une très connue : la **Chélidoine**.

De la même famille que le coquelicot, son nom signifie Hironnelle. Peut-être parce qu'elle fleurit avec l'arrivée de nos adorables petites migratrices ? C'est une plante à feuilles molles et à fleur jaune. Elle aime les pieds des vieux murs. Ses fruits, légèrement sucrés, sont transportés par les fourmis qui participent ainsi à la dissémination de ses graines. On appelle cela la zoochorie.

Utilisée en homéopathie pour les troubles du foie, son action la plus connue reste celle de son latex jaune qui s'écoule lorsqu'on casse une de ses tiges et qui a la réputation de faire disparaître les verrues. Mais attention, il peut aussi provoquer de légères brûlures si on s'expose au soleil.



Continuons avec une très agaçante. Appelez-la par son nom lorsque vous jardinez, vous verrez, ça calme ! La **potentille rampante**.

Cette plante de la famille des fraisières est en effet très envahissante avec ses réseaux denses de stolons qui lui permettent d'envahir les potagers un peu oubliés. Ses fleurs sont jaunes. Elle fait partie de la pharmacopée du 18<sup>e</sup> siècle pour les propriétés toniques de ses racines. Elle calmait les hémorragies et les diarrhées. Mais dans les fermes, on se servait aussi de ses longues tiges pour lier les gerbes de céréales lors des moissons.

Allez, changeons de couleur mais restons chez les envahissantes. Le **liseron des champs**.

Cette herbe dite « pionnière » est terriblement affectueuse ! Au point parfois d'étouffer certaines plantes du jardin en s'enroulant autour d'elles. Jolies fleurs blanches et roses en forme de trompettes qui se referment la nuit après une journée de parade. Son réseau de racines est tel que son arrachage complet est très difficile.

Allez, finissons par une de ses qualités pour garder un bon souvenir : ses fleurs offrent un bon nectar aux abeilles ce qui sauve sa réputation tellement ces chers insectes sont aujourd'hui maltraités.



Le **lamier blanc** est aussi commun au jardin et autour des maisons. On a tendance à vite l'arracher parce qu'il ressemble beaucoup à la grande ortie mais ses feuilles ne piquent pas et sont même très douces. Donc, avant de tirer dessus, observez bien si les feuilles et les tiges sont couvertes ou non de poils urticants. C'est très visible. De plus, le lamier blanc se couvre d'avril à juin de belles et grosses fleurs blanches en « gueule de loup » qui le rendent séduisant. Les orties ne le font pas. Et pour parfaire son CV, sachez qu'il soigne le système respiratoire, est calmant, qu'il peut être consommé (feuilles et fleurs) en salade ou cuit comme des épinards. Cultivé avec les pommes de terre, il repousse les doryphores. Sympas, non ?

Terminons par une des plus classiques et précieuses du jardin : le **trèfle**. Feuilles divisées en trois folioles... Quatre pour ceux qui aiment les porte-bonheur mais elles sont rares ! Il forme des tapis sur les pelouses, qui se couvrent de fleurs blanches dont les insectes

raffolent. Autre grand avantage du trèfle : de précieuses bactéries se développent autour de son système racinaire et fixent, pour le sol, l'azote atmosphérique. C'est un engrais naturel. On l'utilise aussi en Inde de façon très efficace comme vermifuge. Il soigne enfin la toux. ... Encore un précieux de nos jardins !



# Sur les pas de Lénine à Bombon en Seine-et-Marne



LE NUMÉRO : 6,50 F

★ ★

57 ANNEE - N° 18

VENDREDI 17 AVRIL 1970



Il me souvient de la surprise - et pourquoi ne pas l'écrire de l'émotion - qui gagna notre groupe de journalistes seine-et-marnais, quand, en novembre 1967, en parcourant les immenses salles du Musée Lénine, à deux pas de la place Rouge, à Moscou, nous tombâmes littéralement en arrêt devant... des cartes postales

Sur ces vieilles cartes postales - grisé, noir et blanc - c'était un peu du cœur Seine-et-Marnais qui battait dans ce grand musée moscovite ; l'on pouvait y voir au dos la fine écriture de Lénine.

Bien sûr, en regardant ces cartes postales, je pensais également à Bombon, petit village

briard, à quelque 20 km de Melun et où je savais qu'il était venu se reposer à l'été 1909.

Bombon, cinq cents habitants aujourd'hui, 3 ou 400 il y a 60 ans à la frontière de la riche plaine de Brie et des merveilleux bois de la Borde...

...Une grande rue, une rue de Château, une rue du Moulin, rues aux noms évocateurs sur lesquelles se pressent une rangée de maisons, une mairie-école, l'église, le château.

Un village, pas trop loin de Paris et qui d'emblée, conquiert Lénine dont on peut supposer que toutes les brigades de pandores des alentours ignorèrent la présence de ce « dangereux » estivant.

Si les pierres du village sont restées pour l'essentiel ce

qu'elles étaient il y a un demi-siècle, il n'en est pas de même des humains qui par ailleurs ne portaient que peu d'attention à ces vacanciers d'alors.

Nous sommes allés sur les pas de Lénine ; allions nous retrouver des hommes et des

femmes qui avaient rencontré le principal dirigeant de la Révolution d'Octobre.

Au printemps 1909, Maria Oulianova, sœur cadette de Lénine, fut sérieusement malade et eut besoin de grand air.

« Ilitch, poursuit-elle, se mit à parcourir les journaux français, cherchant des annonces de pension à bon marché. Il trouva une pension au village de Bombon en Seine-et-Marne où l'on ne demandait que 10 F par jour pour quatre personnes ».

Ces quatre personnes furent Lénine, Nadiedja Kroupskaïa, la mère de celle-ci et Maria Oulianova ; ils y restèrent deux mois environ de la mi-juillet à la mi-septembre.

« Ilitch ne travaillait pas à Bombon et nous tâchions même de ne pas parler affaires. Nous nous promenions et presque tous les jours, nous allions à bicyclette jusqu'à dans les bois voisins ».

Les longues randonnées en bicyclette de ce groupe « d'étrangers » a laissé un vif souvenir chez une ancienne habitante de Bombon, Mme Kieffer, dont les parents engageaient souvent la conversation avec Lénine :

« Il disait avoir été en Sibérie et ne cachait nullement sa façon de penser quant au Tsar, à sa famille et à la nécessité de changer de régime dans son pays.

« J'en ai gardé le souvenir d'un homme aimable, cherchant toujours à être agréable. Il m'a appris à monter à bicyclette et je me souviens même qu'à mes débuts, au retour d'une promenade, il était vraiment bouleversé de m'avoir vue faire une chute... Il recevait quantité de journaux russes et me donnait souvent les timbres ».



● La maison-pension de famille à l'époque de la rue du Moulin.



● La maison de Mme Kieffer où Lénine s'arrêtait prendre la fillette pour des « leçons » de bicyclette.



## Un jugement porté par Lénine sur Bombon et ses habitants:

...Une population laborieuse partagée entre le travail des champs et des bois centenaires.

Mme veuve Taboulet qui toute jeune était employée de la pension de famille, M. Raymond Labarre - il avait 17 ans - ancien cultivateur qui serra la main de Lénine et Mme veuve Briard, actuelle propriétaire de la maison au 12 de la rue

du Moulin, en ont parfaitement conscience.

Leurs souvenirs ou ceux transmis par leurs parents et répétés les soirs de veillée ont gravé le passage de cet homme de génie qui comme eux, avait le don très rare « d'écouter la voix de la vie », de « coller l'oreille à la terre ».

De l'homme qui au sens littéral du terme, bouleversa le monde dans lequel il vivait.

Maurice HOUY

Extraits de « La Marseillaise de Seine-et-Marne » journal imprimé à Fontainebleau depuis 1944 et paru le vendredi 17 avril 1970 pour célébrer le centenaire de la naissance de Lénine ( 10 avril 1870).

L'auteur en est le rédacteur : Maurice Houy.

Pendant toute la guerre des âmes angoissées étaient venues prier les figurines et certains avaient connu des satisfactions ou des apaisements dont elles attribuaient le mérite aux Vierges de plâtre. Les miracles se réalisent vite dans les imaginations affaiblies ou fortement choquées. La grande peine de la guerre fournit l'atmosphère favorable à cette entreprise de merveilleux. L'oratoire se transporta dans une belle propriété privée, au numéro 24 du boulevard Pierre-Ier, et, seule, Marie Mesmin pénétra dans cette chapelle interdite aux fidèles par l'autorité archiépiscopale. Un prélat syrien, l'archimandrite Sapoungi, égaré en France et s'attardant à Bordeaux pour son malheur, commit l'imprudence de prendre une part dans la direction de l'œuvre fondée par l'ancienne concierge. Mais une brouille éclatante sépara l'archimandrite de la voyante. Mgr Sapoungi prononça sans doute, lors de cette rupture, des paroles regrettables auxquelles la dame Mesmin attribua la valeur d'une incantation diabolique. Bref l'ancienne gardienne de Notre-Dame-des-Pleurs et l'actuelle servante de Notre-Dame qui-embraume se crut envoûtée par les pratiques du prêtre syrien, et c'est afin de faire cesser les douleurs intolérables qui résultaient pour Maman-Marie de ces maléfices que de zélés sectateurs s'en allèrent surprendre à Nantes l'archimandrite et lui infligèrent une correction qui eut son épilogue en un retentissant procès de correctionnelle. Il n'empêche que cet événement aurait dû inviter à une extrême circonspection les ecclésiastiques tentés, même par une simple curiosité de merveilleux, de faire la connaissance du "mesminisme".

On ne peut pas dire que l'archevêché de Bordeaux ait ménagé les avertissements aux adeptes crédules. Dès le 04 février 1916, le cardinal Andrieu avait interdit à tous les prêtres et fidèles de son diocèse de participer pour quelque raison que ce fut, aux exercices organisés par la dame Mesmin dans son oratoire. En 1920, un nouveau communiqué de l'autorité ecclésiastique confirma la précédente interdiction en précisant que "la mesure n'était pas à la veille d'être rapportée". Cela n'empêcha point, vers 1922, l'abbé Desnoyers, curé de Bombon, d'entrer en relation avec ses futurs bourreaux par l'intermédiaire d'une sectatrice aujourd'hui en disgrâce après avoir été elle-même flagellée et enfermée dans une maison de demi-démentes, Mlle Rose Moreau. Ainsi fut-il entraîné à prendre part à une série de pèlerinage et d'abord à un pèlerinage organisé à Notre-Dame de la Salette par Marie Mesmin, qui prétendit par la suite être l'héritière mystique de Mélanie Calvat à qui apparut la Vierge. Succession un peu viciée de magie, puisque l'abbé Desnoyers fut invité à exorciser la dame pour la guérir des vénéfices dont l'aurait accablée le prélat syrien. On sait la suite. Le remède, paraît-il, avait été pire que le mal. Le curé de Bombon s'était acquitté tout à l'envers de la mission de confiance qu'on lui avait donné. La dame Mesmin était plus que jamais possédée du démon et, avec elle, les sectatrices qui l'entouraient, une dame Robert, veuve d'un capitaine tué naguère en Syrie, et sa fille, âgée de dix-sept ans, qu'il est un peu navrant d'avoir vu figurer dans cette équipe de flagellantes.

Les agresseurs du curé de Bombon étaient douze, dix femmes, deux hommes. Il y a toujours, dans les histoires de ce genre, cinq fois plus de femmes que d'hommes. Le brigadier de gendarmerie, dont la seule apparition suffit à délivrer la victime, se borna à arrêter les deux hommes, un comptable bordelais et un fils de cultivateur aisé qui se fit, paraît-il, balayeur urbain par esprit de mortification. Mais, comme on le voit, l'humilité des âmes ne modère pas toujours la violence des gestes. Ces hommes et aussi ces femmes qu'on a laissé en liberté provisoire seront poursuivis pour coups et blessures volontaires. Les juges

de ce procès se reporteront à la décision qui fut prise lors de l'affaire de l'archimandrite Sapoungi. Ils reliront les attendus pleins d'humour du jugement de Bordeaux. La peine alors appliquée fut modeste : trois mois de prison, subis avec enthousiasme par ces fanatisés. Comme quoi la justice laïque et ses sanctions s'adaptent peu à ces cas spéciaux que notre code a sans doute voulu ignorer. Du Cange indique dans son *Glossarium* la pénitence que les tribunaux ecclésiastiques imposait à celui ou ceux qui frappaient un homme d'église. Le coupable, mis à nu, devait être fouetté soit à la porte de l'église, soit dans l'église même, au chant de l'hymne de la pénitence. Voilà qui eût été fort bien en l'espèce. Cette application, ressuscitée de la loi du talion, aurait sans doute été plus efficace que la peine obscure sollicitée avec exaltation par les sectatrices elles-mêmes de la dame Mesmin. Elle aurait complété, par l'image du châtement logique, l'harmonie d'un triptyque dont les deux agressions de Naures et de Bombon eussent composé les deux premiers volets.

Mais cette histoire, qui eût beaucoup intéressé Huysmans, a permis de rappeler que les vieilles croyances en la magie noire et dans les pratiques de sorcellerie conservaient une survivance vigoureuse dans le siècle de la T.S.F. et de la conquête de l'air. L'extraordinaire crise pseudo-mystique des convulsionnaires sur la tombe du diacre Paris (il y eut à cette époque des directeurs et des professeurs de convulsions) ne s'est pas tout à fait éteinte avec le dernier de ces demi-déments. Maman Mesmin, fondatrice de secte, a des aïeules pas encore très lointaines. Parce qu'elles se croyaient inspirées par l'esprit divin, des femmes, à diverses époques de l'histoire de la démonologie, démonomanie, ou démonopathie, eu arrièrent à usurper les fonctions du sacerdoce. Dans les registres trouvés à la Bastille, on voit que Jeanne-Charlotte Barochin, veuve Gilbert, dite "sœur Mélanie", fut en 1747, enfermée à la Bastille pour avoir rempli le ministère d'un prêtre en confessant des femmes. En pleine Révolution, la fameuse Catherine Théo se déclara "la mère de Dieu" et attira sur son "église" les foudres jacobines. Le moine allemand Gorres a publié en 1850, un ouvrage de mystique diabolique. Le Vingtras, évoqué par Barthes en sa colline inspirée, passa pour un suppôt du démon. Huysmans fut documenté sur les milieux de la démonologie par un prêtre singulier, l'abbé Boullan. Et rappelons qu'il n'y a pas encore trois quarts de siècle, la population féminine de tout un village de Savoie, Morzine, fut pendant plus de vingt ans la proie du diable. Le ministre de l'intérieur dut envoyer sur les lieux le docteur Constant, inspecteur général du service des aliénés, qui trouva 64 démonomaniaques loquaces, vociférantes et convulsées. La maladie ne cessa d'empirer tant qu'on livra les victimes aux exorcistes et ne s'atténa que lorsque les médecins appliquèrent, avec quelque sagacité, d'autres moyens curatifs.

La dame Mesmin affirme que le châtement de son "persécuteur" n'a point fait cesser ses tourments. De toutes les formes de la monomanie, l'obsession de la possession démoniaque est la plus contagieuse et la plus rebelle à tout traitement. L'affaire de Bombon n'intéresse pas exclusivement les juges de la correctionnelle. Elle sera l'objet aussi, nous n'en doutons pas, de quelque communication prochaine à l'Académie de médecine.

## LE FOYER RURAL



Au 61 Bis, le printemps s'est déroulé sous le signe des jeux : jeux de société avec des après-midis dédiés, pour les grands et les petits et surtout avec cette enquête interactive : « Qui a refroidi Lemaure ? » Du 17 avril au 12 mai, muni d'une tablette et d'un casque audio, chaque joueur a mené l'enquête pour découvrir les indices et démasquer le ou les coupables.

Puis, le vide-grenier du 1er mai a connu un certain succès. Certes, à cause du temps mitigé, les exposants ont été un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée et vers 15 heures, il a fallu remballer car l'orage



menaçait, mais malgré cela, les visiteurs furent au rendez-vous.

A Brie-cyclette, cette sortie vélo a aussi été perturbée par le temps maussade. Peu de volontaires au départ de Bombon mais beaucoup de monde venant d'autres villages

nous ont rejoints à l'arrivée à Sivry-Courtry (la Belle Allée) avec un accueil sympa : de la restauration, des jeux et des animations pour un bon moment en famille.



En juin, le Foyer Rural de Bombon a organisé en partenariat avec la CAF un atelier enfants/parents pour les petits de 0 à 3 ans sur le thème de la nature. Pendant une heure, avec Elodie, animatrice ludo-éducative, et les mamans présentes, ils ont chanté, dansé, fait de la musique. Devant la diversité des thèmes proposés comme : la pédagogie Montessori à la maison, les massages bébés, l'éveil musical..., nous avons décidé



de poursuivre ces ateliers à partir de septembre.

Le lundi soir, pendant deux heures, Arsène prend son courage à deux mains pour initier à la guitare un groupe bien sympathique qui fait, grâce à lui, des progrès considérables... Et dans la bonne humeur !

A la rentrée, nous reprenons les activités sportives : Pilates, gymnastique, stretching postural, marche nordique (sauf peut-être le yoga pour lequel nous cherchons un animateur) et les autres activités : scrapbooking, couture, guitare et chant.



Les activités prévues : un repas le 5 octobre avec une animation musicale (groupe Armony), une initiation aux 1<sup>er</sup> secours, des expos photos et ateliers enfants-parents.

Bonnes vacances à tous

Catherine Camus

## AMITIÉS BOMBONNAISES



**Le Club des Retraités et Amitiés Bombonnaises projette d'organiser un tournoi de Boules avec les élèves de CM2 le samedi 29 juin 2024.**

Chaque enfant devra faire équipe avec une personne majeure responsable de lui. (papa, maman, tonton, tata, cousin, cousine,...) si pas d'accompagnant, possibilité de voir avec les membres organisateurs

Pour ce faire, nous aurions besoin de savoir si vous seriez intéressé. Nous vous remercions de bien vouloir compléter ce coupon et le transmettre à votre institutrice le plus rapidement possible.

✂

Nom : .....

Prénom : .....

Intéressé(ée)

Accompagné(e)                       Non Accompagné(e)

Si vous avez déjà rempli le coupon, c'est parfait, ne recommencez pas mais sinon, vous avez encore un peu de temps pour vous inscrire et participer !!!

**Allez !!!! montrez que le mélange des générations peut aboutir à de grands moments... Recevoir une belle coupe par exemple ou des médailles... et participez ensemble, jeunes et moins jeunes, c'est une idée formidable !!!**



## AU 61 BIS !

### OU est donc passée la bibliothèque municipale ?

Eh bien... elle a déménagé dans les locaux de l'ancienne épicerie qui sont devenus un espace culturel et social et a été rebaptisé « Le 61 BIS » Espace des possibles.

Vous n'y trouverez plus, ni chou-fleur, ni poireau mais toute une série de livres et documentaires pour adultes et enfants ainsi que des CD, DVD, livres audio.

L'ancienne bibliothèque était située dans un petit local de l'école et pas très visible.

Aujourd'hui grâce à la volonté de nos élus, nous pouvons recevoir nos lecteurs dans un lieu clair et spacieux qui est décoré au fil des saisons.



Des dossiers de subventions ont été montés par le Foyer Rural et accordés (FDVA2 et MSA), Nous avons pu rééquiper totalement la bibliothèque en informatique et meubles étagères pour nos livres.

Les horaires se sont aussi allongés, nous ouvrons désormais suite à des demandes le mercredi matin de 10h30 à 12h00, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h00 à 12h00.

Nous recevons toujours les enfants de l'école les mardis, le matin de 9h00 à 11h00. Les enfants peuvent emprunter des documents (BD, livres) dans le cadre scolaire, mais aussi extra-scolaire.

Ce n'est pas moins de 15 personnes bénévoles du Foyer Rural qui animent ces ouvertures. Un grand merci à elles et eux pour leurs disponibilités.

Nous achetons annuellement des livres, BD, pour adultes et enfants mais nous sommes surtout en partenariat avec la Médiathèque Départementale qui complète nos fonds avec un grand nombre de livres et documents de toutes sortes. Ces documents sont renouvelés au moins deux fois par an.

La médiathèque départementale a un fond très riche, vous pouvez aller sur leur site et ensuite nous demander les documents qui vous intéressent, ils seront récupérés à la bibliothèque d'Andrezel où la navette les aura déposés.

Nous avons un autre partenaire : la CCBRC (Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux). Nous faisons partie du réseau des bibliothèques de la CCBRC et avons avec les autres bénévoles des bibliothèques du réseau des rencontres environ tous les 3 mois pour échanger sur nos pratiques, c'est le « café réseau ». C'est l'occasion pour nous de visiter les autres bibliothèques du réseau. Une référente nous aide pour la gestion et en particulier pour travailler avec notre nouveau logiciel de prêt.

La CCBRC, nous a permis aussi l'emprunt de matériels d'animation, ainsi, un arbre à lire (un peu volumineux) a égayé notre bibliothèque durant deux mois.

Nous avons aussi récemment installé des cimaises sur les murs de la bibliothèque qui ont permis d'exposer les photos de l'artiste Michel Castermans intitulé « Frontières-Grens » avec la participation de l'association Hors Champs de Sivry-Courtry. Un médiateur culturel est intervenu auprès de 3 classes de l'école pour faire découvrir aux enfants ces photos. Cette exposition nous avait été proposée grâce à la médiation de nos correspondantes CCBRC.

Merci à Isabelle, Gaëlle et Elena.



**L'ensemble des bénévoles sera heureux de vous accueillir dans ce nouvel espace, n'hésitez pas à demander les ouvrages que vous souhaiteriez emprunter.**

## L'ESSENTIEL

« Encore de belles aventures en vue ! »



A quelques jours de souffler la première bougie du restaurant, toute l'équipe de l'Essentiel de Bombon voulait remercier chaque Bombonnaise et chaque Bombonnais pour leur fidélité.

En effet, nos nombreuses activités sont toutes récompensées par vos visites régulières, tout comme nos événements qui sont des moments de partage toujours réussis.

Nous avons encore plein d'idées pour mieux vous servir et enrichir nos services. Pour preuve, dans quelques jours vous pourrez affranchir vos lettres et colis grâce au partenariat avec La Poste.



De plus, nous avons lancé les produits en vrac à l'épicerie. Pensez à venir avec vos contenants pour une consommation encore plus responsable.

Enfin, le restaurant dévoilera sa carte « été » dans quelques jours avec le retour de la Tomate Mozza, ou encore la salade de Melon.

Et petite info/rappel, toute la carte proposée au restaurant est disponible à emporter !

A très bientôt, y compris cet été pendant lequel nous restons ouverts du mardi au dimanche.



## UN FOOD TRUCK A BOMBON

Nous souhaitons la bienvenue à Nico Leroy et son foodtruck Burgers " **Le coup d'envoi** ".

Certains d'entre vous ont déjà pu apprécier leurs excellents menus Burgers.

Ils sont installés tous les mercredis soir entre 18h et 21h sur le parking de la mairie. Attention à ne pas stationner sur les places réservées au camion et ce tous les mercredis à partir de 17h. Merci.



Pensez à réserver à l'avance au **06.70.04.97.24**.

Ils vont vous manquer : les deux premières semaines d'août, ils seront en vacances !



## ANNUAIRE DES ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERCANTS

Vous trouverez sur cette page, un annuaire des entreprises, artisans, commerçants présents sur le village.

Cet annuaire n'est pas exhaustif, les entreprises qui n'y sont pas et qui souhaitent apparaître dans les prochaines éditions, peuvent en faire la demande auprès de la mairie.

### INFIRMIÈRE LIBÉRALE : **SYLVIE LENFANT**

01 64 38 71 26 - 06 84 84 84 77 - sylvie.lenfant@hotmail.fr

### TAXI : **TAXI VICTOR**

<https://www.chauffeur-victor77.fr/> - 06 63 40 88 09 - contact@taxivictor77.fr

### ARTISTES/DESIGNERS : **PROJET CUMULUS**

<https://www.projetcumulus.fr/> - 06 82 29 97 67 - contact@projetcumulus.com

### OBJETS PERSONNALISÉS POUR PETITS ET GRANDS :

**LOULOU ET CHOUPINETTE** <https://www.loulouetchoupinette.com/> - contact@loulouetchoupinette.com

### PLOMBERIE : **ACG PLOMBERIE**

06 89 96 04 79 - acg.plomberie@gmail.com

**PLOMBERIE SOLUTION** - 67, rue Grande 77720 Bombon - 06 49 58 98 43 -

plomberie.solution@orange.fr - <http://www.plomberie-solution.fr>

### BOULANGERIE

#### **AU BOM... BON PAIN**

49 rue Grande, 77720 Bombon - 01 60 66 37 91 - au-bom-bon-pain@orange.fr

Facebook : Au Bom Bon Pain

Horaires : du lundi au samedi : 7 h 30 - 13 h et 16 h - 19 h 30 - Le dimanche : 8 h - 13 h

Fermeture le mercredi. Ils seront ouverts durant les mois de juillet et d'août.

### EPICERIE, PRODUITS LOCAUX, CAFE, TABAC, RESTAURANT TRADITIONNEL **L'ESSENTIEL**

47 rue Grande, 77720 Bombon - 01 78 49 71 95 - lessentieldebombon@gmail.com

Facebook : L'Essentiel de Bombon

Horaires : du mardi au samedi : 7 h - 20 h - Le dimanche : 7 h - 13 h - Fermeture le lundi

### ESTHETICIENNE A DOMICILE **LYNAÏS BIEN ÊTRE**

lynaisbienetre@gmail.com tel : 07 60 24 92 17

### ELECTRICITE - **A-H ELECTRICITE** : 16 rue de BREAU 77720 BOMBON

06 16 36 12 86 - fambrosini24@gmail.com

### PROTHÉSISTE ONGULAIRE ET MASSEUSE BIEN-ÊTRE **ELODIE NAVARRO**

07 88 34 83 98 - elodienavarro90@icloud.com



## Ma Com'Com Ma Santé

3 possibilités pour vous informer & vous accompagner dans votre démarche

### Depuis le 1er décembre 2020

#### La résiliation infra annuelle

Votre contrat à plus d'un an, n'attendez plus la date d'échéance, vous pouvez désormais résilier à tout moment

#### Une complémentaire santé collective & négociée

L'association Actionm, négociée auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles, des contrats collectifs à adhésion facultative. Le but est d'obtenir des tarifs négociés et mutualisés au niveau national pour vous faire bénéficier d'avantages et de garanties améliorées par rapport à un contrat individuel

#### Une solution adaptée à vos besoins

Avec des offres pour les actifs, des offres seniors et jusqu'à 35 niveaux de garanties, nous trouvons la solution qui convient à vos besoins et à votre budget

#### L'accompagnement & Le conseil

Parece que bien choisir sa mutuelle peut prendre du temps, vous bénéficiez du conseil personnalisé de nos conseillers et de votre référent local pour vous accompagner dans votre démarche (analyse du contrat, conseils, calculs et comparatifs, adhésion, résiliation...)

#### La défense de vos intérêts

Parece que l'union fait la force, l'association Actionm représente et défend l'intérêt de tous ses adhérents face aux mutuelles et compagnies d'assurance. Notre objectif est d'être en perpétuelle recherche d'amélioration de conditions (garanties, tarifs, avantages, partenaires...)



### Je rencontre mon référent local, lors de la prochaine permanence !

L'inscription en permanence

Renseignements auprès de votre CCAS/CIAS ou directement auprès de votre mairie.

ou par mail à :

[macommunesante77@gmail.com](mailto:macommunesante77@gmail.com)

- Infos formules et garanties
- Conseil et souscription
- Gestion et suivi du contrat
- Aide à l'utilisation des services et outils
- Prise de RDV et inscription permanence

- Conseil et analyse des contrats
- Calculs et simulations des garanties
- Accompagnement personnalisé (adhésion, résiliation, modification...)



[www.macomunesante.org](http://www.macomunesante.org)

ARTISAN ASSOCIATION 1905 - 1 avenue Victor Segalen B. 07004  
Rueil-Malmaison - France  
Site internet : [www.macomunesante.org](http://www.macomunesante.org)  
N° de contact : 01 69 10 10 10



## Ma Com'Com Ma Santé

### La solution santé mutualisée



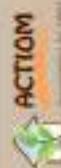
Informations dans votre mairie - CCAS/CIAS ou par mail ou par courrier

[macommunesante77@gmail.com](mailto:macommunesante77@gmail.com)  
MCMS

BP90072 77211-AVON CEDEX



BRIE DES RIVIÈRES  
ET CHÂTEAUX  
ASSOCIATION DES COMMUNES



ACTIONM  
Association loi 1905



## LA MAISON D'ANNE

Maison de la portecroûte et de la parvotaille



**OUVERTURE**  
LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2024  
À BARBIZON

Prise de rendez-vous possible dès le mois de juin.

**PORTES OUVERTES :**

7 & 8 septembre 2024 de 9h à 18h

Debut - Sur réservation

**OFFRE DE LANCEMENT**

**15% de réduction** sur toutes les prestations (hors psychothérapie).

Valable du 3 au 30 septembre 2024

## LA MAISON D'ANNE EST UNE MAISON DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL ET PARENTAL.

Comme il est d'usage de le dire : "Il faut tout un village pour élever un enfant" et c'est exactement ce qu'est la Maison d'Anne, un village. Un lieu unique en Seine-et-Marne, intergénérationnel, où toutes les personnes qui s'y rattachent, trouveront des réponses à leur(s) question(s), du soutien, une oreille attentive et bienveillante, des conseils, mais aussi du lien, des moments d'échange et de partage au travers de nombreuses prestations et événements qui viendront, sans aucun écart, d'une expérience générationnelle dont l'unique objectif sera de permettre aux (futurs) parents et leur(s) enfants, de grandir ensemble et de s'épanouir, à la fois dans leur individualité mais également au sein de la structure familiale.

### CONSULTATIONS INDIVIDUELLES

- Accompagnement périnatal
- Accompagnement parental
- Sogkrologie
- Psychothérapie / Psychotraumatologie



### COURS COLLECTIFS

- Yoga
- Pilates

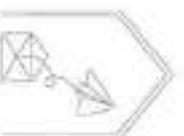


### ATELIERS

- Soutien à l'allaitement
- S'ignier avec bébé
- Comprendre les pleurs de bébé
- Diversification alimentaire menée par l'enfant
- Yoga bébé / Yoga famille



Mais également des stages dédiés à la parentalité, au bien-être, des retraites bien-être, la possibilité de s'offrir un moment unique avec son nouveau-né lors d'une séance de bain enveloppé, des cercles de parole et de soutien et bien d'autres prestations et événements tout au long de l'année !



☎ 06 17 20 57 53

📍 33 Grande Rue, 77530 Barbizon

✉ [contact@lamaison-danne.com](mailto:contact@lamaison-danne.com)

🌐 [www.lamaison-danne.com](http://www.lamaison-danne.com)



# AGENDA

DIMANCHE 30 JUIN 2024 : 1<sup>er</sup> Tour des Elections Législatives

DIMANCHE 7 JUILLET 2024 : 2<sup>e</sup> tour des Elections Législatives

LUNDI 8 JUILLET 2024 : vacances scolaires

SAMEDI 31 AOUT 2024 : fin des vacances scolaires



## ETAT CIVIL

### MARIAGE :

Monsieur HOUÉ Martial, Théophile et Mme CROIX Sylvie,  
France, mariage célébré le 23/03/2024

### DECES :

EYERMANN Christiane, Jane, Georgette, veuve  
OBERSON, décédée le 30/03/2024

COCUDÉ Colette, décédée le 10/04/2024

LANSELLE Christian, Roger, Lucien, décédé le 17/04/2024

UBAUD Marie-Thérèse, Denise, décédée le 28/04/2024

TRUCHY Jean-Claude, Alain, Armand, décédé le  
01/05/2024

EVRAUD Bernard, Marie, Joseph, décédé le 06/05/2024

GAUTIER Marc, Dominique, décédé le 29/05/2024

*Toute notre sympathie aux familles endeuillées*

## BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOMBON

**Directeur de la publication :** Joëlle SALAZAR

**Responsable de la communication :**  
Alain GAUTHIER

### Comité de rédaction :

Mmes Christine DELENIN, Coryne GALINOU,  
Joëlle Salazar, MM. Jacques CHIRON, Pierre  
GALINOU, Alain GAUTHIER, Bernard VIDAL,  
Fabrice Rigal et Nicolas Legeay

**Maquette :** Conchita PAREDES

**Impression :** mairie de Bombon



## NUMEROS ET CONTACTS UTILES

### MAIRIE :

48, rue Grande - Tél. : 01 64 38 72 98.

Le secrétariat vous accueille les : lundi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h, Mardi de 17 h à 18 h 30.

E-mail : [accueil@bombon.fr](mailto:accueil@bombon.fr). Site Web : [bombon.fr](http://bombon.fr).

Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=61555878524386>

N'hésitez pas à consulter le site, à faire des commentaires, des suggestions, ou donner des idées d'amélioration.

### DECHETTERIE DE MORMANT :

contact@smetom-geeode.fr - Tél : 01 64 00 26 45  
Za Rue des Frères Lumières - 77317 Mormant

### Horaires :

Lundi : 14 h - 17 h, mardi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h 20 et 14 h - 17 h

Samedi : 8 h 30 - 17 h 20.

Toutes les déchetteries fonctionnent selon les mêmes horaires et sont fermées les jours fériés, les dimanches et lundis de Pâques et Pentecôte compris.